Sainte-Hélène DE-BAGOT

BUDGET 2023 ET PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2023-2024-2025

Document explicatif janvier 2023

Madame, Monsieur,

Le 8 décembre dernier, le Conseil municipal a procédé à l'adoption de son budget 2023, ainsi qu'à l'adoption de son programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2023, 2024 et 2025, lesquels vous sont présentés, accompagnés de statistiques et de variations.

Le Conseil a adopté un budget équilibré atteignant un peu plus de 4 millions de dollars afin de poursuivre la qualité des services offerts au cours de l'année. Quant aux dépenses en immobilisations, elles atteindront approximativement 6,8 millions de dollars en 2023. Les investissements sont principalement au niveau du réseau routier, de l'aqueduc et de l'assainissement des eaux. En résumé, par le plan triennal d'immobilisations pour l'année 2023, dans le contexte où la réalisation sera possible, les projets visés sont :

- * Pour l'incendie, l'acquisition d'habit de combat, de cylindres et de gaines protectrices, de radios portatives, logiciel de survie en plan d'intervention et la rénovation de la Caserne pour la mise aux normes.
- * Pour l'eau, la construction de la station d'épuration des eaux usées, la conduite d'eau potable de la 5e Avenue, une partie de la conduite d'eau potable de la rue Principale, des tests de puits pour l'eau potable et si positif l'aménagement du puits et module nécessaire au fonctionnement.
- * Pour les immobilisations et routes, aménagement du parc au bout de la rue Principale, acquisition de matériels urbains, engagement pour l'implantation du CPE, et ponceau et resurfaçage possible.

Pour l'année 2023, les contribuables verront le taux de la taxe foncière majoré à la baisse. Cependant, une augmentation du compte est tout de même effectif, puisque la Municipalité était assujetti à un nouveau rôle d'évaluation foncière, lequel est à la hausse pour tous les types d'immeubles augmentant leurs valeurs.

Bonne lecture!

INFORMATIONS BUDGÉTAIRES ET FISCALES

STATISTIQUES	2022	2023
Évaluation foncière imposable	298 844 100 \$	418 762 500 \$
Évaluation moyenne d'une résidence unifamiliale	222 000 \$	286 965 \$
Pourcentage du niveau du rôle par rapport à la valeur réelle	100%	100%
Taux d'endettement	1,13%	0,73%
Pourcentage du budget consacré au service de la dette	10,43%	8,93%

TAUX DE TAXATION		2022	2023
Taxe sur la valeur foncière	Foncier général (taux de base)	0,6725 \$	0,5858 \$
	Immeubles non résidentiels	0,6725 \$	0,6716 \$
	Terrains vagues desservis	1,3450 \$	1,1716 \$
	Immeubles agricoles	0,6725 \$	0,5858 \$
Taxe foncière spéciale investissement	Aqueduc	- \$	0,0698 \$
Tarification pour services	Aqueduc	309,31 \$	342,88 \$
	Égout	179,95 \$	238,72 \$
	Résidus domestiques	79,29 \$	71,27 \$
	Collecte sélective	36,69 \$	30,74 \$
	Matières organiques	64,46 \$	65,56 \$
	Vidange septiques	85,00 \$	115,00 \$

COMPARAISON DES BUDGETS 2022 ET 2023

REVENUS	2022	2023
Taxes	2 962 285 \$	3 596 558 \$
Paiements tenant lieu de taxes	13 360 \$	13 815 \$
Transferts	197 480 \$	216 269 \$
Services rendus	70 685 \$	68 650 \$
Imposition de droits	105 000 \$	105 000 \$
Amendes et pénalités	14 000 \$	18 000 \$
Intérêts	12 100 \$	12 100 \$
Autres revenus	46 600 \$	41 600 \$
TOTAL DES REVENUS	3 421 510 \$	4 071 992 \$

CHARGES	2022	2023
Administration générale	614 050 \$	642 795 \$
Sécurité publique	454 700 \$	497 675 \$
Transport	729 260 \$	990 520 \$
Hygiène du milieu	710 750 \$	787 900 \$
Santé et bien-être	4 150 \$	4 500 \$
Aménagement, urbanisme et développement	105 750 \$	123 085 \$
Loisirs et culture	281 260 \$	304 545 \$
Frais de financement	97 820 \$	109 989 \$
TOTAL DES CHARGES	2 997 740 \$	3 461 009 \$

CONCILIATION À DES FINS FISCALES ET AFFECTATIONS	2022	2023
Remboursement de la dette à long terme	259 330 \$	312 110 \$
Activités d'investissement	181 930 \$	307 763 \$
Excédent de fonctionnement non affecté	(100 000) \$	
Excédent de fonctionnement affecté	45 000 \$	(58 300) \$
Fonds de roulement	40 410 \$	40 410 \$
Fonds réservé - Élection	- \$	9 000 \$
Intérêts long terme – Transitoire	(2 900) \$	- \$
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE À DES FINS FISCALES	423 770 \$	610 983 \$

PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS 2023-2024-2025

RÉPARTITION DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS PAR FONCTION	2023	2024	2025	TOTAL
Sécurité publique	114 810 \$			114 810 \$
Transport	295 000 \$	1 300 000 \$	275 000 \$	1 870 000 \$
Hygiène du milieu	6 390 305 \$	300 000 \$	250 000 \$	6 940 305 \$
Santé et bien-être	10 000 \$			10 000 \$
Loisirs et culture	54 000 \$	410 000 \$	530 000 \$	994 000 \$
TOTAL	6 864 115 \$	2 010 000 \$	1 055 000 \$	9 929 115 \$

RÉPARTITION DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS PAR MODE DE FINANCEMENT	2023	2024	2025	TOTAL
Financement à long terme	853 084 \$	500 000 \$	100 000 \$	1 453 084 \$
Activités de fonctionnement	307 763 \$	460 000 \$	472 500 \$	1 240 263 \$
Excédent de fonctionnement non affecté	383 905 \$			383 905 \$
Revenus reportés carrières	84 000 \$	30 000 \$	30 000 \$	144 000 \$
Revenus autres	160 000 \$			160 000 \$
Revenus de transfert	5 075 363 \$	1 020 000 \$	452 500 \$	6 547 863 \$
TOTAL	6 864 115 \$	2 010 000 \$	1 055 000 \$	9 929 115 \$